



CESER de Bretagne – session plénière du 14 février 2022

Intervention commune à : Confédération Paysanne, FSU, Solidaires

Dossier : « Budget vert – évaluation environnementale du budget de la région Bretagne »

Nos organisations entendent l'ambition de la région Bretagne de mettre au centre de ses priorités la question environnementale telle que réaffirmée en son bordereau portant sur le déploiement de la démarche d'un "budget vert". L'adoption de cet outil d'évaluation et de pilotage sous forme d'une aide à la décision pour les politiques régionales est présenté comme devant améliorer la lisibilité des décisions de la Région sous le prisme de la transition écologique, et de mieux comprendre leur impact climatique et environnemental.

Pour autant, nous ne sommes que dans une phase expérimentale de cet outil et sa mise en œuvre complète risque de prendre encore quelques années... Il nous semble urgent, dans le contexte actuel, que le Conseil Régional choisisse des cadres programmatiques forts par des décisions politiques intégrant pleinement les 6 enjeux de l'évaluation environnementale proposés dans ce budget vert. Nous proposons à la réflexion de tou.tes quelques exemples de choix possibles dès maintenant, en amont de l'utilisation pleine et entière de cet outil :

- ne plus réaliser de nouvelles infrastructures routières : l'objectif étant de réduire les GES émis par le transport (SRADDET), l'usage des matériaux utilisés (béton, bitume) issus de l'extractivisme, l'artificialisation des sols, il nous semble que cette décision entre pleinement dans le cadre d'un budget vert
- développer le rail pour le ferroutage mais aussi pour de nouvelles lignes de proximité au service des citoyens et donc à l'opposé de la logique du tout TGV pour réduire le transport routier
- ne plus subventionner que des projets de réhabilitation de friches commerciales, artisanales, industrielles, pour éviter l'artificialisation de sols, notamment agricoles et naturel
- soutenir la conversion des exploitations agricoles et l'installation de nouveaux agriculteurs en bio, avec un objectif de zéro intrants, et ne plus subventionner l'agrandissement des structures existantes ce qui permettrait à la fois de créer des emplois, de diminuer les GES (du fait du non transport des intrants entre autre), de réduire les impacts sur les forêts tropicales, et de créer des zones de capture de CO2
- mettre en œuvre pleinement la loi Egalim s'agissant par exemple de l'introduction du bio dans les repas des lycéen.es

Ces quelques choix permettraient d'ores et déjà d'affirmer cette volonté de transition écologique sans avoir à passer sous les fourches caudines d'une évaluation environnementale, aussi pertinente et précise soit-elle.

Plus spécifiquement, en son bordereau, la région précise vouloir notamment évaluer les budgets relatifs à l'agriculture et au développement économique intéressant les IAA. Ce faisant, la région vise ainsi une "mise en cohérence de l'ensemble des politiques régionales avec les objectifs climatiques d'atténuation et d'adaptation".

Loin des concepts de compétitivité, d'amélioration de la performance, de rentabilité ou encore de souveraineté alimentaire européenne, nos organisations affirment qu'une enième évaluation du modèle agri/agro breton ne répond pas à l'impératif d'une action urgente et immédiate. Le modèle agricole productiviste mis en place dans les années 1960 est à bout de souffle : pollutions des sols et des rivières, des océans et de l'air, diminution inquiétante de la biodiversité, dégradation des biens communs, de la qualité nutritionnelle des aliments, scandales sanitaires à répétition, augmentation des maladies chez les paysan·ne·s, les salarié·e·s et les riverain·e·s liée à l'usage des pesticides, paupérisation et désarroi des paysan·ne·s, exacerbation de la logique financière au détriment du vivant, difficultés de transmission des terres... Mais surtout cette agriculture est totalement intégrée au mode de production agro-industriel qui participe à la spirale de la production à bas coût et à faibles revenus privant de plus des millions de nos concitoyens du droit à bien s'alimenter. Les signaux d'alarme sont plus que nombreux et les conséquences environnementales, sanitaires et humaines s'avèrent, chaque jour, de plus en plus tragiques. La Région peut jouer un rôle important à ce niveau.

Dans ce contexte, nos organisations actent la naissance de la Coordination pour une Agriculture Paysanne Sociale et Environnementale en Bretagne : la CAPSEB. Cette coordination qui associe d'ores et déjà 28 organisations, entend lutter pour faire advenir un autre modèle agricole afin d'impulser, dans les plus brefs délais, une nouvelle politique qui favorisera une agriculture véritablement nourricière, paysanne et biologique, créatrice d'emplois de paysan·ne·s et de salarié·e·s. Une politique fondée sur l'accroissement du nombre des exploitations à taille humaine qui contribuera tout à la fois à enrayer la désertification des zones rurales et à favoriser le secteur coopératif respectueux des valeurs de l'économie sociale et solidaire. Les membres de la CAPSEB affirment également la prééminence de l'humain sur la finance et que les décisions en matière d'alimentation des populations doivent être prises de manière démocratique. La CAPSEB entend notamment créer un Observatoire régional des politiques agro-alimentaires et environnementales afin de rendre visible dans l'opinion publique l'existence d'autres modèles sociaux d'agriculture et d'élevage.